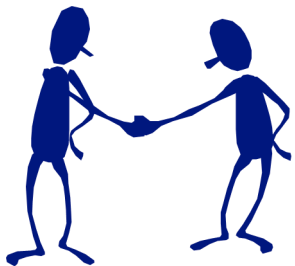


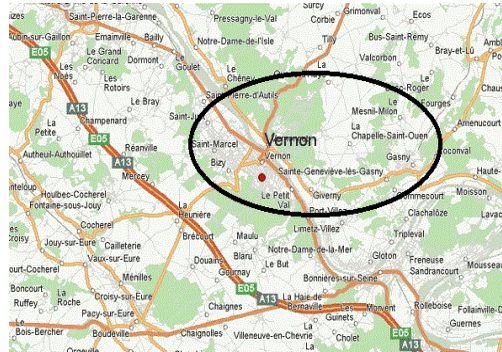
LES PARTENAIRES DE PROXIMITE

- ⇒ Education Nationale
- ⇒ M.D.P.H.
- ⇒ Centre Ressources Autisme
- ⇒ E.T.A.D.A.
- ⇒ Intervenants pivots
- ⇒ Structures d'accueil des enfants



LE PLAN D'INTERVENTION

CARTE DU SECTEUR



Site d'affectation :
Collège ARIANE de Vernon

SECTEUR ENFANCE APEER



Directeur : M. MARROUAT

2 route de Vernon
27510 TILLY

☎ 02.32.77.54.28

☎ 02.32.52.48.94

@ ime@apeer.fr



**Association Pour
l'Éducation Et
la Réadaptation**

**Equipe Mobile d'Appui
à la scolarisation des
élèves avec TSA
Collège / Lycée**

**DISPOSITIF
MÉDICO-ÉDUCATIF
SECTEUR ENFANCE**

IME – EEAP - Offre de Répit - SESSAD - ÉMAS – SSA



Siege Social :
*Castel des Bruyères - 2 route de Vernon
27510 TILLY*

☎ 02.32.77.54.00 ☎ 02.32.52.48.94

siege.social@apeer.fr

Visitez notre site : www.apeer.fr

L'Équipe Mobile D'Appui à la Scolarisation

Pour les élèves avec TSA, collège / lycée

C'est quoi ?

C'est apporter rapidement un soutien et un appui coordonné aux équipes pédagogiques, concernant des **élèves avec TSA** rencontrant des difficultés dans leurs scolarités.

Cette intervention ne se substitue pas aux autres actions et doit dans un temps contraint tenter de permettre le maintien ou l'amélioration de la scolarité.

Le Service de Soutien et d'Appui Pour qui ?

Pour des enfants et adolescents porteur d'un TSA scolarisés dans les collèges et lycées du secteur de Vernon, Saint Marcel et Gasny.

A visée des équipes pédagogiques, accueillant des élèves porteurs de TSA : pour aider, soutenir et sensibiliser.

Cette intervention n'est pas soumise à une notification M.D.P.H.

Dispositif financé par l'ARS

Les professionnels de l'équipe Qui ?

L'équipe mobile d'appui à la scolarisation est une équipe composée de **professionnels du secteur médico-social** (éducatrices spécialisées, neuropsychologue, professionnels ressources du dispositif médico-éducatif enfance) qui **vient en appui aux professionnels de l'Éducation Nationale** afin d'apporter :

- ↪ leur expertise
- ↪ les ressources nécessaires au bon accompagnement des élèves présentant des difficultés spécifiques dans le cadre de leur scolarité.

Les missions Comment ?

- ↪ Appui dans l'accueil et l'accompagnement dans l'établissement de l'enfant en difficulté
- ↪ Conseiller, participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires et les élèves
- ↪ Créer, rechercher, proposer des aménagements pédagogiques
- ↪ Observer, évaluer
- ↪ Intervention auprès des élèves avec TSA scolarisés au collège, ou au lycée
- ↪ Guidance parentale

Procédure

